

grand pourcentage des détenus des pénitenciers fédéraux et des pénitenciers d'État sont des gens qui sont en détention temporaire ou qui purgent de courtes peines d'emprisonnement. En général, ces détenus requièrent moins de surveillance que ceux qui purgent des peines plus longues.

333. Il y a quatre ou cinq ans, surtout suite à la vague d'évasions qui déferlait sur les pénitenciers, le Conseil du Trésor a approuvé 800 postes additionnels d'agents de correction, ce qui a eu pour effet d'augmenter le personnel des pénitenciers de près de 10%.

334. Tous les employés du SCP travaillent 37-1/2 heures par semaine bien que les agents de correction travaillaient encore 40 heures par semaine il y a trois ans. Il s'agit donc d'une réduction de 6.25%. Pour équilibrer cette situation, le Conseil du Trésor a autorisé l'augmentation du nombre d'agents de correction (mais pas de 6.25%).

335. Il semble qu'au sein du SCP, le rapport entre le nombre d'instructeurs et le nombre de détenus travaillant dans les ateliers ou suivant des cours de formation soit plus élevé. Il y a quelques années, le SCP a signé une entente avec l'AFPC qui prévoyait un instructeur pour un maximum de 15 détenus. Il arrive souvent que chaque instructeur s'occupe de moins de 15 détenus. Dans un certain pénitencier des États-Unis, les trois instructeurs de l'atelier de menuiserie surveillent à eux seuls 75 détenus. Au pénitencier de McNeil Island, les administrateurs et les surveillants des cuisines qui ne sont que 8 en tout, travaillent avec 135 détenus à la préparation des repas destinés aux quelque 1,200 prisonniers. A l'Institution Matsqui, par exemple, le même nombre d'agents du service alimentaire surveillent les quelque 40 détenus qui préparent les repas d'environ 350 détenus.

336. Il semble que dans les pénitenciers canadiens, le rapport entre les agents de classement et les détenus soit plus élevé que dans les pénitenciers américains. Dans un des grands établissements de l'État de la Californie, ce rapport était de 1:100 il y a quelques années. A cette époque, le rapport était de 1:50 dans les pénitenciers canadiens. Il y est maintenant de 1:35.

337. Avant l'avènement des syndicats et des conventions collectives, il était courant que le SCP confie à des agents de correction la surveillance des détenus qui formaient les équipes de travail. A l'heure actuelle, les agents de correction refusent de s'occuper de la surveillance de ces équipes, sous prétexte que cela n'est pas stipulé dans la description de leur emploi. En conséquence, le Service a été obligé d'embaucher du personnel spécialisé. Les agents de correction du *Federal Bureau of Prisons* ont, entre autres fonctions, celle de surveiller les équipes de travail. Cette attitude prévaut également dans d'autres domaines de l'emploi. Il n'est pas rare de voir dans les pénitenciers canadiens des employés de soutien administratif rester inactifs durant de longues heures parce qu'ils refusent de s'acquitter de fonctions qui ne sont pas stipulées dans la description de leur emploi, et ce, même lorsqu'il est urgent que ce travail soit fait.

338. Le SCP a toujours refusé d'employer des détenus à des travaux de secrétariat ou de comptabilité qu'ils sont pourtant capables d'exécuter. Bien que quelques détenus se voient de temps à autre confier de telles fonctions, on ne leur donne généralement pas un travail du genre pour la simple raison (souvent fausse) qu'ils auraient accès à des documents confidentiels. On a remarqué qu'au pénitencier de Terminal Island, en Californie, six surveillants et 26 détenus expédient le travail de bureau. Cela ne s'est jamais vu dans le SCP. Il existe d'autres domaines,